



**Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique
CNRS – INSERM – INRIA – IRD – INED**

Villejuif, le 6 février 2014

Monsieur Xavier INGLEBERT
DGDR du CNRS
3, rue Michel Ange
75954 PARIS Cedex 16

Monsieur le Directeur,

Le bilan social n'apporte pas assez d'informations sur les primes des ITA et des chercheurs (page 51 à 57 du bilan social 2012).

En particulier, nous n'avons aucune donnée concernant les enveloppes budgétaires correspondant aux suppléments de PPRS qui sont attribués dans les différents services de l'administration et des laboratoires. Il n'y a aucune corrélation entre les différents types de prime perçue et les bénéficiaires (cumul des types de prime éventuel), ni aucune donnée sur le mode de calcul de ces différentes enveloppes dans les différents niveaux.

Les données manquantes sont:

- 1- les enveloppes pour supplément de prime qui sont attribuées aux services du siège, aux délégations et aux différents laboratoires par délégation.
- 2 - Les montants devant être ramenés aux nombres d'agent qui touchent effectivement ces suppléments par rapport au nombre d'agents total du service ou laboratoire concerné.
- 3 - Le supplément moyen par agent qui perçoit cette indemnité en notant l'écart type.
- 4 - Une ventilation par BAP et corps des suppléments de primes accordées
- 5 - Une corrélation avec les autres types de prime perçues que sont les primes de fonction.

L'objet de cette étude étant de mettre en évidence les réels écarts de salaire entre les agents de même corps suivant leur rattachement et leur fonction.

Une même démarche est demandée pour les chercheurs avec la PES. Le tableau de la page 56 ne donne aucune information sur les domaines scientifiques dans lesquels les chercheurs ayant la PES travaillent, le nombre de chercheurs lauréat par rapport au nombre de chercheurs ayant fait une demande.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Steinmetz
Secrétaire général SNTRS-CGT

Copie à Monsieur Christophe Coudroy, DRH du CNRS